

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2805

présenté par

Mme Cazebonne, Mme Lakrafi, Mme Genetet, M. Anglade, M. Cesarini, Mme De Temmerman,
M. Girardin, M. Haury, Mme O'Petit, Mme Rossi, Mme Thillaye, Mme Toutut-Picard, M. Vignal,
Mme Forteza et M. Frédéric Petit

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.